

PEINTURES ELECTRODEPOSABLES MESURE DE L'UNIFORMITE DE L'ASPECT D'UN FEUIL ELECTRODEPOSE

Page 1/2

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

*Le présent document est en conformité technique avec la méthode d'essai RNUR n° 1635.
Il ne devra pas être modifié sans l'accord préalable de la RNUR.*

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente méthode a pour objet de définir le mode opératoire permettant la vérification de l'uniformité de l'aspect d'un feuil électrodéposé sur subjectiles plans en positions verticale et horizontale.

2.PRINCIPE

Le feuil est électrodéposé sur éprouvette phosphatée et préalablement pliée à l'équerre. L'éprouvette est immergée de telle sorte qu'un des côtés de l'équerre soit en position horizontale.
L'aspect du feuil est examiné après durcissement.

3.APPAREILLAGE

- Matériel pour l'électrodéposition, selon méthode d'essai D59 1509.
- Tôle qualité ZES phosphatée.

4.MODE OPERATOIRE

4.1.PREPARATION DE L'EPROUVETTE

Après phosphatation, l'éprouvette d'essai (dimensions minimales 190 x 85 x 0,7 mm) est pliée à angle droit sur sa plus grande dimension, avec précaution pour ne pas trop altérer la structure de la couche phosphatée.

4.2.TECHNIQUE OPERATOIRE

- L'éprouvette pliée est immergée au centre de la cuve avec précaution pour éviter la formation de bulles sous sa partie horizontale. La branche verticale de l'équerre étant placée perpendiculairement aux électrodes de polarité opposée.
- Après dépôt réalisé dans les conditions normales permettant l'épaisseur nominale, le feuil est rincé, séché et durci par cuisson.

5.EXPRESSION DES RESULTATS

Après durcissement, l'éprouvette est examinée sur toutes ses faces.

Les variations de l'aspect, les anomalies, les défauts tels que cratères, piqûres... sont notés pour chacune des faces verticale et horizontale.

6.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai doit indiquer outre les résultats obtenus, le type de phosphatation (fer, zinc), les détails opératoires non prévus dans la méthode, ainsi que les incidents éventuels susceptibles d'avoir agi sur les résultats.

7.HISTORIQUE ET DOCUMENT CITES

7.1.HISTORIQUE

7.1.1.CREATION

- OR: 01/01/1981 - CREATION DE LA NORME.

7.1.2.OBJET DE LA MODIFICATION

- A: 14/02/1997 - REPRISE SOUS IDEM.
-

7.2.DOCUMENTS CITES

7.2.1.DOCUMENTS PSA

7.2.1.1.Normes D591509.

7.2.1.2.Autres

7.2.2.DOCUMENTS EXTERIEURS

7.3.EQUIVALENT A :

REN1635

7.4.CONFORME A :

7.5.MOTS CLEFS